

Certificat de Spécialisation

Mars 2024

Option:ArboristeElagueur

RNCP n° 31620 (enregistrement certification : 07/07/2017)

Le diplôme est accessible par la voie de la :

- Formation par apprentissage
- Formation continue
- Validation des acquis d'expérience(VAE)

CFPPA/OFA

EPLEFPA

de ROANNE-CHERVÉ-NOIRÉTABLE



TAUX DE RÉUSSITE

> Réussite : Ouverture 09/23



SATISFACTION

> Ouverture 09/23



DURÉE

> de 10 à 12 mois



CONDITIONS D'ADMISSION

> Accessible à tous

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur :
<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>.



Contact

cfppa.roanne@educagri.fr



Crédit photos : Natur'Académie Anthony Faye

Certificat de Spécialisation



Durée de la formation

La formation est organisée sur 560 heures.

Objectifs : aptitudes et compétences visées et évaluées

Être capable de réaliser les activités suivantes :

- Définir une stratégie d'intervention,
- Mettre en oeuvre des techniques d'accès au poste de travail.
- Réaliser des interventions techniques sur les arbres.
- Réaliser des travaux préparatoires et de participer à la gestion des déchets végétaux.
- Organiser son travail.

Contenus principaux de la formation

- Réaliser un diagnostic sur l'état de l'arbre (contexte et bilan sanitaire et physiologique),
- Elaborer un plan d'intervention (choix et organisation),
- * Réaliser des opérations d'entretien et de consolidation en sécurité
- * Réaliser des opérations de suppression en sécurité
- Assurer la maintenance des installations, des équipements et des matériels dans le respect des règles de sécurité,
- Organiser son activité dans le respect de la réglementation en vigueur.

Modalités pédagogiques

Cours magistraux, Travaux pratiques sur notre plateau technique, Travaux dirigés, Retour et partage d'expériences, Analyse de sa pratique professionnelle.



Adaptation possibles du parcours

Possibilité de valider seulement des modules en formation professionnelle continue courte.

Modalités d'alternance

Parcours sur 12 mois : 16 semaines en établissement de formation en moyenne pendant les périodes scolaires et le reste du temps en entreprise.

Évaluation de la formation

- Le Certificat de Spécialisation est évalué en Unités Capitalisables (UC) tout au long de la formation.
 - La possibilité de valider un/ou des blocs de compétences, selon les cas.
- Des évaluations formatives sont organisées tout au long de la formation.

Frais - Rémunération - Financements

- En tant que salarié en contrat d'alternance, la rémunération minimale peut aller de 27 à 100 % du SMIC.
 - La formation est prise en charge par l'organisme financeur (OPCO, collectivité et tout organisme collecteur des fonds de formation dont dépend l'entreprise.
 - Vous entrez en voie directe (10 mois)
 - Plusieurs financements possibles : Pôle emploi, Région, Transition Pro, CPF, OPCO.
- Tarifs à partir de 20 € minimum de l'heure.
- Rémunération possible

CFPPA de ROANNE-Chervé-Noirétable

42124 PERREUX
Tél : 04.77.44.82.00
cfppa.roanne@educagri.fr